

LE CONFLIT TRANSPARENT

LA LANGUE COMME LE BRUIT DE LA FRICTION

texte : Ayuko Nishida

à propos d'une performance comment je suis devenue une française de Yuni Hong

Elle a jeté les cerises d'un clafoutis sur le mur.

Elle a rendu les mots, puis elle a mangé la lettre avec l'arrêté d'expulsion.

La langue, non pas comme le vomissement de la nourriture, ne s'épuise pas.

Est-il possible de manger la langue, comme manger la lettre ?

La langue peut-elle être assimilée comme qualité nutritive ?

Yuni fait sa performance en japonais. Elle raconte son cheminement pour devenir française. Son choix de la langue est important, car non seulement elle est un outil pour s'exprimer, surtout la douleur et la colère d'une manière la plus naturelle. Mais aussi parce que, parler en japonais pour elle, c'est un acte autobiographique en soi. Tout d'abord, il serait utile de faire une brève introduction du côté historique qui concerne l'artiste. Autrefois, Yuni appartenait à un groupe qui s'appelle « zainichi korean », qui veut dire « le résident coréen au Japon », mais il est souvent appelée en abrégé, « zainichi » – littéralement traduit : « résident au Japon ». L'histoire de ce peuple se remonte avec celle de la relation entre la Corée et le Japon, particulièrement au début de 20e siècle. Fier de sa politique impérialiste et de l'ambition de régner sur tous les pays de l'Asie, le Japon colonisa des voisins, y compris de la Corée. Les ancêtres du peuple dit ont des raisons diverses pour la venue au Japon : mains de travaux forcés pendant les Grandes guerres ainsi que travailleurs migrants. La guerre civile coréenne dans les années cinquante ajoute à la complexité de cette histoire, car ils ont perdu plus ou moins la chance de « rentrer chez soi ». De plus, comme leur nation est divisée en deux sur la péninsule, certaines personnes vivant dans l'archipel ont comme pays d'origine un pays qui désormais n'existe plus – la Corée unie. La naturalisation du « zainichi » au japonais ne s'impose pas la difficulté extrême comparé au cas des ressortissants d'autres pays. Néanmoins, des conditions sont demandées, comme l'indépendance économique, le comportement culturel, mental et idéologique qui est intégré et adapté à la façon japonaise. La société japonaise se montre favorable à la naturalisation du zainichi. Or, cette attitude ne fonctionne pas automatiquement

comme l'esprit d'égalité. En revanche, elle pourrait être un dispositif de mépriser des caractéristiques personnelles et culturelles propres à chacun, et d'enlever l'occasion de se connaître, de se comprendre, et de s'accepter, d'une manière juste.

En outre, la loi japonaise ne permet pas la possession de double nationalité. Le nouveau né est accordé sa nationalité selon la règle de droit du sang. L'internationalisation s'avance sur la terre nipponne, certes, mais la difficulté de garder l'identité complexe en individu, et de vivre ensemble en s'acceptant des différences de chacun y sont des sujets quasi-permanents.

La famille de Yuni a changé sa nationalité : de la coréenne à la sud-coréenne. Jusqu'à l'obtention de la nationalité française, elle restera toujours « sud-coréenne ».

Il y a deux types de conflits qui me paraissent importants dans sa performance. L'un c'est le conflit extérieur. La discrimination, qu'elle a dû vivre au Japon sans doute, et en plus en France – comme explicitement déclaré dans la lettre de la Préfecture de police de Paris avec arrêté d'expulsion –, malgré sa période de grossesse. Ayant quitté le Japon, maintenant elle n'est plus « zainichi ». Alors, qui est-elle ? Est-elle coréenne, et/ou la future française ? D'où je constate l'autre conflit, sinon un décalage qui s'est créé à l'intérieur de l'artiste. Ses racines sont coréennes, et sa langue maternelle est le japonais. Qu'elle le veuille ou non, elle pense à la façon de sa langue maternelle. La langue maternelle détachée des langues nationales. Ce conflit, tant qu'elle restait immergée dans la vie locale au Japon, n'aurait pas été obligatoirement apparent. Au contraire, il aurait été plutôt transparent. Mais la transparence ne signifie pas l'inexistence.

Ces dernières décennies le Japon n'est pas en état d'urgence. Il n'empêche cependant que sa performance me rappelle un reportage historique que j'ai vu, où un ancien soldat taïwanais qui s'était battu pour l'armée japonaise pendant les Grandes Guerres, disait en sanglotant, qu'il ne pouvait pas réprimer la colère et la haine contre le Japon, mais qu'il ne peut penser qu'en japonais, car il avait été éduqué en cette langue. La langue, c'est la pensée qui règne l'ensemble d'un individu.

Plus qu'elle s'exprime sa colère et la douleur en japonais, plus les conflits deviennent apparents. Son corps est un instrument, et la langue devient le bruit de la friction. Le sentiment brut ne s'exprime qu'en langue maternelle, quelque soit le niveau de maîtrise des langues étrangères. Si elle crie en japonais, c'est parce qu'elle ne peut faire autrement. Ni le français, ni le coréen l'ont choisie.